

SAGE GOLFE DU MORBIHAN ET RIA D'ETEL

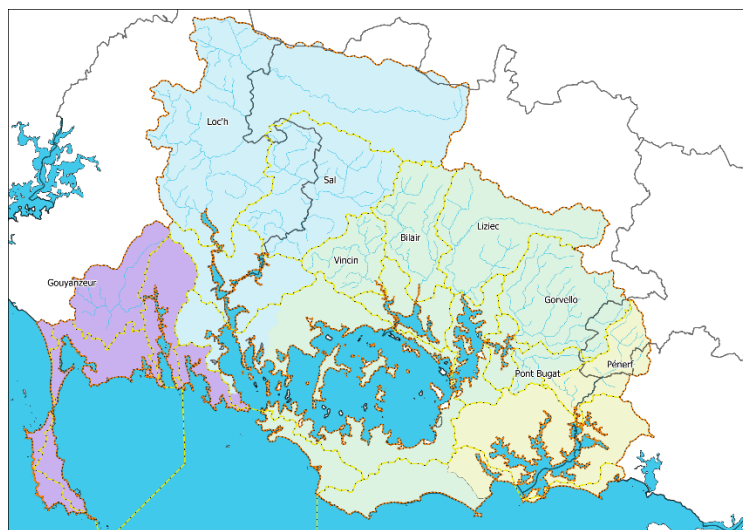
MOMENT CLE du 4 juillet 2023 – Séné
Algues vertes sur vasières

Actions de prévention menées par Golfe du Morbihan – Vannes agglomération

GRAND CYCLE DE L'EAU

1. Cadres d'intervention

- **Contrat territorial de bassins versants des côtières du Golfe du Morbihan, de Quiberon à Pénerf :**



Contrat décliné sur 3 volets d'intervention sur 2022-2027 :

- Milieux aquatiques : 20 M€
- Pollutions diffuses : 1,5 M€
- Foncier : 225 k€

Financements : Agence de l'Eau, Région Bretagne, Conseil Départemental du Morbihan.

- **Dispositif Breizh Bocage**

Financé par la Région (fonds européens FEADER), l'Agence de l'Eau.

-PAEC-MAEC 2023-2027

Animation MAEC Système (dont la MAEC Herbivore - campagne 2023 : env 95)

Contribution des actions « Bassins versants » à la lutte contre l'apparition d'algues vertes sur vasières

A. Objectifs :

Nitrates & Prolifération de macro-algues sur vasières :

Le SAGE GMRE fixe comme ambition de tendre vers une diminution de 15% des flux d'azote sur les bassins versants les plus contributeurs dont le Loc'h et le Bilair, à horizon 2025-2027 par rapport à la situation de référence sur la période 2015-2017.

- Mettre en place des actions prioritairement sur le Loc'h pour maintenir la tendance à la baisse de la concentration en Nitrates et éviter toute dégradation.

	Obj 2025/2027 en moyenne	Moyenne 2022	Moyenne 2020/2022	Moyenne selon ancienne méthode (Q90)
Loc'h	17,9 mg/L	17,8 mg/l	21 mg/l	23,8 mg/l
Bilair	8 mg/l	10,1 mg/l	11,7 mg/l	15,3 mg/l

Phosphore & Eutrophisation des plans d'eau :

Préserver ou restaurer la qualité des plans d'eau, en priorité de la masse d'eau plan d'eau et des plans d'eau exploités pour l'eau potable et les activités de loisirs (nautique, pêche) :

- Poursuivre la réduction des rejets de phosphore et limiter leur transfert vers les milieux aquatiques.
- Restaurer le bocage sur les bassins versants prioritaires : Loc'h et Plessis

Pour les eaux « salées », l'azote est le paramètre limitant. Pour les eaux douces « fermées » (plans d'eau), le paramètre limitant est le phosphore.

B. Milieux aquatiques

La restauration des fonctionnalités écologiques des cours d'eau permet de :

- Réguler les débits par le ralentissement des eaux (reméandrage, tamponnage des eaux pluviales lorsque le cours d'eau passe en secteur urbanisé, création de zones d'expansion permettant l'infiltration, ...) ce qui va influencer sur la concentration en azote ou en phosphore dans l'eau,
- Capter les nutriments qui permettent le développement des algues vertes par la végétation riveraine des cours d'eau, notamment les ripisylves, en les transformant en matière organique non soumise aux transferts. Les cours d'eau et leurs écosystèmes associés jouent ainsi un rôle de rétention de ces éléments. Un cours d'eau qui fonctionne bien s'auto-épure.

2022 : 2 800 ml renaturés (Plescop et Saint-Avé – foncier public)

2023 : Prévisionnel de restauration de 34 km : 17 km sur Loc'h et sal, 17 km sur petits côtiers du Golfe (Vincin, Bilair, Plessis).

C. Lutte contre les pollutions diffuses

Animation Agricole et Bocage renforcée sur les secteurs prioritaires :

- BV du Plessis - Captage prioritaire de Noyal, Trégat, Cran - Enjeux forts : phosphore et pesticides
- BV du Loc'h - Retenue AEP de Tréauray, Captage de Pluvigner - Enjeux forts : phosphore, pesticides et nitrates

Thématiques d'actions

- ⇒ Protéger et restaurer un sol vivant et fertile
- ⇒ Développer des systèmes économes et autonomes
- ⇒ Développer les techniques issues de l'Agriculture Biologique
- ⇒ Développer des filières locales et de qualité favorables pour l'eau
- ⇒ Assurer la promotion commune des MAEC-PAEC
- ⇒ Capitaliser et diffuser les retours d'expériences, les bonnes pratiques
- ⇒ Approche transversale : Réduire le contact parcelles/cours d'eau par l'aménagement parcellaire

Orientation technico-économique des exploitations :

Privilégier, maintenir les élevages herbagers : troupeaux en plein air, prairies, bocage... (en fort déclin, et encore plus sur le littoral (« l'élevage quitte la côte »)).

Accompagnements collectifs :

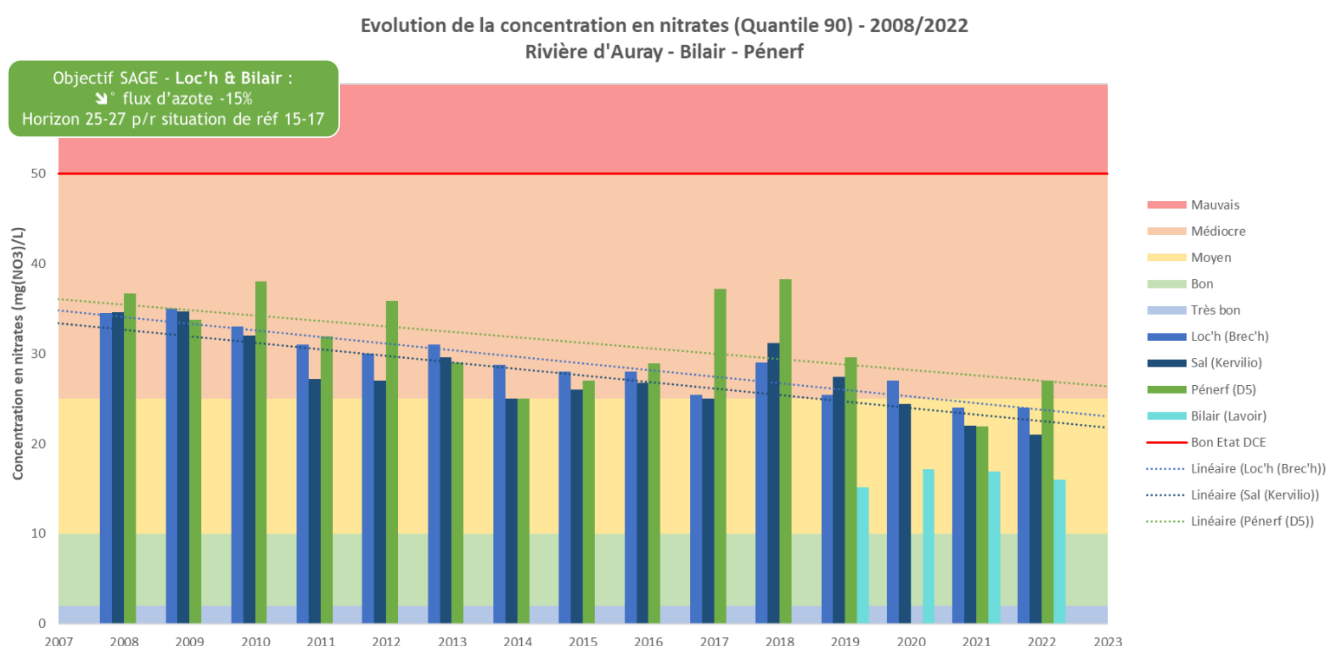
Les partenaires agricoles proposent des actions collectives répondant aux thématiques retenues : démonstration, réunion thématique, animation de groupe, newsletters...

Accompagnements individuels :

Mesures agro-environnementales et climatiques

Diagnostics (prévisionnel ≈ 30/an)

Pour le volet pollutions diffuses, le contrat est considéré comme une "boîte à outils" permettant de mobiliser les actions les plus pertinentes au regard des enjeux et objectifs du CTBV. Il s'agit d'un cadre souple, partenarial et concerté. Afin de s'assurer de l'adhésion au programme d'actions, ces dernières seront précisées, modulées et priorisées en fonction notamment de la concertation avec le monde agricole (2 instances mises en place : CAT « Ouest » et CAT « Est »).



D. Bocage

Permet la lutte contre le ruissellement de l'eau, parmi les nombreux bénéfices écologiques de cette armature écologique.

Travaux bocagers : Objectif de 15-20 km/an de plantations.

50 km plantées sur le territoire de GMVA depuis 2019 dans le cadre de Breizh Bocage

Autres axes de la stratégie bocagère territoriale :

- Gestion durable (notamment grâce aux MAEC « ligneux » qui impliquent la réalisation d'un plan de gestion)
- Protection : lien avec les communes pour mobiliser les PLU sur ce volet
- Valorisation : bois d'œuvre, bois énergie, litière, fourrage,...
- Communication, sensibilisation

1. Assainissement pluvial

- Obligation d'infiltration à la parcelle
- Schéma directeur en cours d'élaboration pour améliorer l'impact quantitatif et qualitatif des rejets d'eau pluviale
- Suivi de la qualité des rejets actuels sur le secteur Golfe du Morbihan dans le cadre des compétences « baignades » et « profil conchylicole »

2. Assainissement collectif des eaux usées

- Modernisation des outils de traitement pour limiter le flux d'azote rejeté (Tohannic, Plescop, Ploeren...)
- Renouvellement des réseaux et des postes de relevage pour éviter les rejets directs
- Nouvelle répartition des effluents entre les stations de Tohannic et du Prat
- Schéma directeur lancé à l'échelle de l'agglomération